



Problème catégorie permis moto

Par **AL94**, le **16/09/2016** à **14:37**

Bonjour,

Voici mon problème, j'ai obtenu mon permis moto le 30/10/2015. J'avais 28 ans au moment du passage de l'examen mais mon permis a été validé en A2. J'ai réussi à avoir accès à mon dossier d'inscription à l'auto école et il se trouve que la catégorie A2 a été cochée avec un coup de tampon mentionnant "Rectification DRIEA", bien entendu je n'ai jamais pu obtenir de réponse quant à savoir pour quelles raisons cette case avait été cochée..

Ayant obtenu mon permis entre janvier 2013 et la réforme de juin 2016, et ayant plus de 24 ans au moment de l'examen j'estime être dans mon droit de demander à ce que mon permis soit modifié en catégorie A or mes nombreux courriers destinés à la préfecture sont restés sans réponse.

Savez vous quel recours je peux avoir?

Merci d'avance.

Par **morobar**, le **16/09/2016** à **18:42**

Bonsoir,

Controverse avec l'administration==> tribunal administratif.